

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du vendredi 05 juin 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

## QUESTION N°5 :

### **Demande de subvention pour la réalisation de revêtement de voiries**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à la réfection de diverses voiries pour laquelle la dépense est prévue au budget primitif 2026.




Les rues concernées sont :

- La route des Hogues, des Ferrières et le Chemin de la cavée
- La route du 08 mai 1945
- L'impasse du bouleran

Après consultation auprès de différentes entreprises de VRD, l'offre la mieux disante est celle de l'entreprise DELAHAIS FRERES pour la somme de 92910€ H.T / 111492€ TTC.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter toute subvention et à démarrer les travaux dès que les formalités administratives le permettront.

*Adopté à l'unanimité*

<p>Signature du maire</p>  	<p>Signature du secrétaire de séance</p> 	<p>Date de mise en ligne</p> <p>08/06/2026</p>
---	--	--

# CONSEIL MUNICIPAL

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD  
76400 (SEINE MARITIME)

## Séance du vendredi 05 juin 2026

### Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	15
Excusés :	4
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le vingt-neuf mai deux mille vingt-six, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur François DAUDRUY, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-José BOLEA, Marie-Lise DEGREMONT, Nathalie LETELLIER, Catherine LEVARAY, Bernadette MALANDAIN, Audrey PITTE, Patricia PRADIGNAC, Marie-Pierre PRIEUR,  
Messieurs Victor BALIER, Antoine DUMARQUEZ, Aloïse HOCH, Samuel LEMESLE, Claude MAGUET, Ludovic MAILLARD, *Conseillers municipaux*

### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Sandrine LEQUEUX (pouvoir à Nathalie LETELLIER), Messieurs Sébastien DUPREY (pouvoir à Victor BALIER), Louis VASSEUR (pouvoir à Marie-Pierre PRIEUR), Ludovic VERDIERE (pouvoir à Marie-José BOLEA),

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T., il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Madame Nathalie LETELLIER* a été désignée pour remplir ces fonctions.